

Assistant de service social

[code fiche SS004]

- ➔ Contribuer à la prévention des difficultés sociales, en assurer le traitement et le suivi par des actions individuelles et collectives d'écoute, d'évaluation, d'aide et de médiation, auprès des élèves, des étudiants, des personnels, afin de favoriser leur réussite individuelle et sociale, et ainsi, concourir au service public de l'éducation

EXEMPLES DE POSTES

- Assistant de service social en faveur des élèves
- Assistant de service social en faveur des étudiants
- Assistant de service social en faveur des personnels

CORRESPONDANCES STATUTAIRES

B

CORRESPONDANCE AVEC LE RIME

- Assistant socio-éducatif

➔ ACTIVITÉS PRINCIPALES

- ▶ Accueillir, conseiller et accompagner les élèves, les étudiants, les personnels, de manière individuelle ou collective : évaluation de la situation, élaboration de plan d'aide négocié, orientation vers les organismes susceptibles de les soutenir, information sur l'accès aux droits, aux soins
- ▶ Apporter conseil et expertise à l'institution, des élèves, des étudiants, des personnels, de leurs conditions de vie et de travail et participer ainsi à la politique sociale de l'institution
- ▶ Participer à la prévention, à la protection des mineurs ou des personnes en danger ou susceptibles de l'être, en intervenant dans le repérage, l'évaluation, la transmission aux autorités administratives ou judiciaires
- ▶ Collaborer au projet d'établissement ou de service et participer aux instances institutionnelles relevant du champ d'intervention ou de compétences, en y apportant un avis technique
- ▶ Développer des actions de prévention et d'informations collectives afin de sensibiliser, informer sur des problèmes ayant un retentissement social ou sur l'action sociale
- ▶ Intervenir au sein d'une équipe pluri-professionnelle sur le lieu d'exercice et, le cas échéant, avec les partenaires extérieurs
- ▶ Assurer une fonction de médiation
- ▶ Intervenir dans la formation initiale et continue des personnels et des étudiants en service social

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Profession réglementée : obligation de remplir les conditions prévues pour avoir droit au titre professionnel d'assistant de service social et exercer l'activité
- Éthique et déontologie du travail social : secret professionnel, autonomie et responsabilité, respect des conditions de confidentialité (bureau, courrier non ouvert...), respect de l'usager, premier acteur de son projet de vie
- Déplacements professionnels

EMPLOIS-TYPES DE DÉBOUCHÉS

- Gestionnaire coordinateur de dispositif d'actions sociales

Assistant de service social

[code fiche SS004]

COMPÉTENCES PRINCIPALES

Connaissances

- Intervention sociale d'aide à la personne ou d'intérêt collectif
- Cadre légal et déontologique
- Sociologie et psychologie
- Politiques sociales et action sociale
- Connaissances juridiques générales
- Système éducatif et ses enjeux
- Environnement socio-économique
- Modes de fonctionnement des administrations publiques

Compétences opérationnelles

- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Apporter des réponses à des besoins spécifiques
- Assurer une médiation
- Développer l'expertise sociale
- Piloter un projet
- Travailler en équipe
- Assurer une veille
- Initier et conduire des partenariats

Compétences comportementales

- Sens de l'initiative
- Curiosité intellectuelle
- Sens relationnel
- Maîtrise de soi
- Diplomatie

TENDANCES D'ÉVOLUTION

Facteurs clés à moyen terme (à 3 ans)

- Développement de politiques transversales
- Élévation des niveaux de qualification des élèves et des étudiants
- Développement de dispositifs juridiques spécifiques
- Contexte socio-économique et évolution de la structure familiale
- Scolarisation des élèves et étudiants handicapés et intégration des personnels handicapés
- Développement des nouveaux outils de communication

Impacts sur l'emploi-type (qualitatif)

- Allier la prévention individuelle et la prévention collective
- Nécessité de s'adapter à la multiplicité des structures et dispositifs
- Accompagner le changement par le suivi de formations
- Nécessité de développer les partenariats